

# Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué <a href="#">2015/2641(DEA)</a>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche: cas de manquement et cas de manquement grave aux règles de la politique commune de la pêche qui peuvent entraîner l'interruption du délai de paiement ou la suspension des paiements Complétant <a href="#">2011/0380(COD)</a> Sujet 3.15.17 Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)	

Portail de documentation				
Document de base non législatif		<a href="#">C(2015)01984</a>	27/03/2015	EC